



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité exécutif****Centre pour la facilitation du commerce  
et les transactions électroniques****Vingt-et-unième session**

Genève, 16 et 17 février 2015

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Rapports des rapporteurs****Rapport du rapporteur du CEFACT-ONU  
pour l'Afrique (2014-2015)****I. Introduction**

1. La période 2014-2015 a été assez riche pour la région africaine avec notamment l'organisation de la deuxième conférence internationale sur les guichets uniques.
2. Le résumé des activités menées par le Rapporteur pour l'Afrique se présente comme suit:

**A. Atelier technique sur les projets pilotes d'échange de certificat d'origine dans les zones de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), 6-9 janvier 2014 à Saly (Sénégal)**

3. Dans le cadre du projet pilote sur la mise en œuvre de la plateforme d'échange de certificat d'origine électronique, l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique (AACE) a organisé, grâce au soutien financier de la Commission Economique Africaine des Nations Unies (UNECA), un atelier technique à Saly (Sénégal), du 6 au 9 janvier 2014.
4. Le Ghana, le Cameroun et le Sénégal ont participé à cet atelier, dont l'objectif était de définir les spécifications techniques de la plateforme et d'élaborer le cahier des charges du projet.



**B. Réunion du 9<sup>ème</sup> comité exécutif et de la 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AACE, 17-18 mars 2014 à Pointe Noire (Rép. du Congo)**

5. L'Alliance Africaine pour le Commerce Électronique (AACE) a tenu son 9<sup>ème</sup> Comité exécutif et sa 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale le 17 et 18 mars 2014 à l'hôtel Azur le Gilbert's de Pointe Noire, en République du Congo. La cérémonie d'ouverture a été Présidée par Monsieur Rodolphe Adada, Ministre d'Etat, Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande de la République du Congo.

6. Les délégations suivantes ont pris part aux travaux: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Mali, Madagascar, Kenya, République du Congo, Sénégal, la Commission de l'UEMOA et la Banque Mondiale.

7. Les travaux ont abouti aux résultats suivants:

**1. Pour le Comité exécutif:**

- Validation du compte rendu de la réunion du 8<sup>ème</sup> comité exécutif;
- Présentation et validation du rapport financier et du rapport d'activités 2013;
- Présentation des dernières évolutions des pays;
- Présentation et validation des projets de l'AACE 2014 – 2016;
- Présentation de la plateforme d'échange de certificat d'origine électronique: Etat d'avancement UEMOA /CEMAC.

**2. Pour l'Assemblée Générale:**

- Examen du règlement intérieur;
- Présentation et introduction des nouveaux membres;
- Adoption du rapport moral du Président de l'AACE;
- Adoption du rapport financier 2013;
- Validation du Business plan du Secrétaire permanent;
- Approbation des partenariats avec les institutions internationales (Banque Mondiale, CCI, CITES, PAA).

**C. Organisation de l'atelier international sur l'impact des guichets uniques sur la performance du passage des marchandises dans les ports et sur la facilitation du commerce en général, 8-11 septembre 2014 à Douala (Cameroun)**

8. L'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique a organisé, en partenariat avec la Banque Mondiale, un atelier international portant sur l'impact des guichets uniques sur la performance du passage des marchandises dans les ports et sur la facilitation du commerce en général. Cet atelier fait suite à une série d'études menées sur des places portuaires africaines disposant de Guichet Unique. Cet événement a réuni les principaux opérateurs de Guichet unique en Afrique ainsi que les acteurs de la facilitation des échanges.

9. En marge de l'atelier international de l'AACE sur l'impact des guichets uniques, un autre atelier organisé par la Banque Mondiale a eu lieu à l'Hôtel SAWA à Douala sous le thème: « Guichet Unique du commerce extérieur et les accords de l'OMC sur la facilitation du commerce» du 10 au 11 Septembre 2014.

10. Ces deux réunions ont enregistré la participation d'une centaine de délégués représentant les pays et institutions suivants: Cameroun, Ghana, Côte d'Ivoire, Madagascar, Benin, Mali, Kenya, Sénégal, Ile Maurice, Togo, République du Congo, Maroc, RSA, Thaïlande, Cambodge, Gabon, Banque Mondiale, AACE, Union Africain, OCDE.

11. En dehors de l'organisation de cet atelier international de restitution, les pays impliqués dans cet exercice d'évaluation par les pairs (Cameroun, Ghana, Madagascar, Ile Maurice et Sénégal) ont tenu des ateliers nationaux de restitution dans le but de partager avec leurs partie-prenantes les résultats issus de leur évaluation.

## **II. Projets conduits par l'AACE durant l'année 2014**

12. L'année 2014 a été marquée par la mise œuvre concrète de deux importants projets au sein de l'AACE. Le premier consistait à faire l'évaluation de l'impact des guichets dans la performance du passage des marchandises dans les ports et dans le commerce en général et le second à mettre en place deux plateformes pilotes d'échanges électronique de certificat d'origine dans les zones UEMOA et CEMAC.

### **A. La revue de l'impact des Guichets Uniques par les pairs:**

13. L'Alliance Africaine pour le Commerce électronique a conduit, dans le courant 2014, une évaluation de l'impact des guichets uniques opérationnels en utilisant l'approche de revue par les pairs.

14. L'objectif principal de cette initiative était de faire une évaluation de l'impact des guichets uniques dans la performance du passage des marchandises dans les pays ciblés. Il s'agit du Cameroun, du Ghana, de Madagascar, de l'Ile Maurice et du Sénégal. Le but est d'avoir une évaluation objective pour mettre en exergue tous les points positifs et relever les éventuelles faiblesses.

15. Ce chantier a été mené conformément aux recommandations formulées lors du lancement du projet en mars 2014 à Pointe Noire. A la suite de cette activité, le Sénégal a abrité un atelier régional du 21 au 23 mai 2014 à Saly. Cette rencontre a permis de partager les résultats de l'auto-évaluation de chaque pays impliqués dans cet exercice et de définir des indicateurs de mesure de cette évaluation.

16. Au terme de cet atelier, il a été retenu pour la suite du projet de passer à l'étape de l'évaluation par les pairs. C'est ainsi que les consultants accompagnés des pairs évaluateurs ont procédé à l'évaluation de chaque Guichet Unique impliqué dans cet exercice critique.

17. Au terme de cette série d'évaluations, chaque pays a organisé un atelier national de restitution en vue de partager avec les acteurs nationaux les résultats issus de cet exercice. L'objectif était de tirer des leçons de cette évaluation et formuler des recommandations dans le but d'améliorer l'efficacité et l'impact des Guichets Uniques. Chaque évaluation a fait l'objet d'un rapport pays qui pourrait servir comme cadre de référence pour les nouveaux projets de guichet unique ou ceux en cours d'implémentation. Ces rapports seront publiés dans le courant du premier trimestre 2015.

### **B. Mise en place de deux plateformes d'échange électroniques de certificat d'origine dans la Zone UEMOA et CEMAC.**

18. Faisant suite à l'atelier de Saly de janvier 2014 organisée par l'alliance Africaine pour le Commerce Electronique dont les buts étaient d'élaborer les spécifications techniques des plateformes à développer et de minimiser les coûts; deux membres se sont

portés volontaires pour mettre à disposition les technologies nécessaires pour la mise en œuvre du projet pilote. Il s'agit notamment de GAINDE 2000 du Sénégal pour la zone UEMOA et du GUCE du Cameroun pour la zone CEMAC.

19. Grâce au soutien institutionnel de la Commission des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), le projet a été lancé officiellement au Sénégal en février 2014 et à Abidjan en juillet 2014.

20. Le lancement du projet en zone CEMAC a été effectué lors d'une mission consacrée du GUOT (Guichet Unique des Opérations Transfrontalières) du Congo du 30 juin au 2 juillet 2014 à Douala.

21. Rappelons, que le certificat d'origine est un élément de recevabilité de la déclaration en douane au moment de l'embarquement et du débarquement de certaines marchandises. Il permet d'identifier les marchandises originaires d'un pays ou d'un groupe de pays donné. Le certificat d'origine est une preuve documentaire de l'origine.

22. Les principaux objectifs assignés à ce projet sont :

- Mettre en place une plateforme électronique d'échange du certificat d'origine entre le Sénégal et la Cote d'Ivoire et le Congo et le Cameroun;
- Assurer la transmission sécurisée des certificats d'origine;
- Rendre accessible les données aux différents groupes d'acteurs ;
- Mettre en place le cadre organisationnel pour assurer l'exploitation de la plateforme électronique d'échange de certificat d'origine;
- Produire des statistiques régulières pour le suivi des certificats d'origine.

### **III. Les projets en perspectives**

#### **A. Généralisation de la phase pilote du projet d'échange électronique de certificat d'origine dans les zones UEMOA et CEMAC**

##### **1. Portail des formalités du commerce extérieur en Afrique**

23. L'objectif de ce portail est de promouvoir le commerce intra-Africain en rendant disponible sur un portail les formalités du Commerce, les coûts, les acteurs de la logistique et le top 100 des importateurs et exportateurs de chaque pays africain.

##### **2. Extension des ateliers de sensibilisation sur le concept de Guichet Unique**

24. L'AACE est à la recherche de nouveaux partenaires donateurs pour financer l'extension des ateliers dans d'autres pays.

### **IV. Participation aux réunions internationales**

#### **1. Participation à la journée d'information et de sensibilisation sur l'impact des guichets uniques sur la compétitivité des entreprises et l'économie en général de PORTNET S.A, 3 novembre 2014 à Casablanca (Maroc)**

#### **2. Forum postal « e-commerce Africa », 22-23 septembre 2014, Hammamet (Tunisie)**

25. La Poste Tunisienne, présidente de la commission services électroniques de l'Union Panafricaine des Postes, en collaboration avec l'union postale a organisé du 22 au 23

septembre 2014, à l'Hôtel à Al Hambra, Hammamet (Tunisie) le forum postal sur le commerce électronique sous le thème « Tenir les promesses du commerce électronique en Afrique ».

26. Ce forum a permis aux opérateurs postaux et leurs partenaires de débattre et d'échanger les bonnes pratiques afin de promouvoir le e-commerce et accroître leurs revenus.

27. Les entreprises postales et institutions internationales suivantes ont été représentées: Congo Brazzaville, Malawi, Tunisie, Algérie, France, Turquie, Sénégal, Gabon, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Niger, Kenya, AACE, Union Postale Universelle (UPU), Union Panafricaine des Postes (UPAP) et Union postale pour la Méditerranée.

### **3. Conférence sur la facilitation du commerce mondial, 23-27 octobre 2014 à Bangkok (Thaïlande)**

28. La Commission des Nations Unies pour l'Asie Pacifique (ESCAP), en partenariat avec la Banque Asiatique de Développement, a organisé du 23 au 27 octobre 2014, un forum sur la facilitation du commerce mondial. Cette rencontre a permis à l'AACE de faire une présentation sur le thème «Les systèmes du guichet unique et au-delà: s'assurer que les PME peuvent les utiliser et bénéficier des facilités» et de mieux faire connaître l'Association, à travers un stand d'exposition. Ce forum a été également un cadre de promotion du guide de mise en œuvre des Guichets Uniques produit par l'AACE.

## **V. Conclusions et recommandations**

29. L'aboutissement des négociations internationales sur la facilitation des échanges avec l'accord de Bali, a conduit l'AACE à développer une stratégie pour soutenir la mise en œuvre réussie de cet accord pour les pays africains. A partir de 2015, l'AAEC s'impliquera au maximum de son potentiel et dans le périmètre qui correspond à son expertise de sorte soutenir les donateurs et les pays soucieux de la place de l'Afrique dans la facilitation des échanges.

---